

AA347

BASES

2 jours 14 heures

1 020 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Patrimoine privé : Technique de transmission (voie contractuelle)

Connaître et maîtriser l'assurance vie afin de l'intégrer efficacement dans un dispositif de transmission pour décès

OBJECTIFS

- **Connaître et maîtriser le contrat d'assurance vie afin de le proposer en solution patrimoniale de qualité**
- **Connaître les enjeux d'une rédaction de qualité de la clause bénéficiaire**
- **Connaître les limites à la liberté de choix du bénéficiaire**
- **Maîtriser la fiscalité de l'assurance vie et du contrat de capitalisation**

PROGRAMME

A. CONTRAT D'ASSURANCE VIE ET LA RIGUEUR DE SON FORMALISME

1. Différents intervenants au contrat
2. Droits attachés au souscripteur
3. Rôle de l'assuré
4. Choix du bénéficiaire, ses libertés et ses limites

B. MÉCANISME DE LA STIPULATION POUR AUTRUI, MOTEUR DE L'ASSURANCE VIE

1. Insaisissabilité du contrat d'assurance vie
2. Caractère non rapportable de l'assurance vie
3. Impossibilité de déshériter les héritiers réservataires par la vérification du caractère exagéré ou non de la prime
4. Position du juge en cas de prime manifestement exagérée

C. IMPORTANCE DE LA RÉDACTION DE LA CLAUSE BÉNÉFICIAIRE

1. Rédaction de la clause bénéficiaire, un enjeu parfois mal maîtrisé
2. Conséquences d'une clause mal rédigée ou absente
3. Intérêt et les dangers de la rédaction de la clause bénéficiaire démembrée
4. Rigueur du formalisme de l'acceptation de bénéfice et les conséquences sur les pouvoirs du souscripteur

D. FISCALITÉ SANS ÉGALE DE L'ASSURANCE VIE ET LES PARTICULARITÉS DU CONTRAT DE CAPITALISATION

1. Fiscalité spécifique de l'assurance vie en cas de décès
2. Fiscalité de la clause bénéficiaire démembrée
3. Fiscalité de l'assurance vie en cas de vie en fonction du mode de retrait par le biais d'un retrait total ou partiel ou encore d'une rente
4. Particularités fiscales en fonction des contrats souscrits

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats vie

PRÉ-REQUIS

Connaître les acteurs du contrat d'assurance, les caractéristiques des contrats d'assurance, la terminologie.
Avoir des connaissances générales en assurance des personnes.

POINTS FORTS

Des points clés expliqués de façon simple et synthétique. Des exercices venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Une méthodologie proposée pour chaque séquence. L'expertise des formateurs métiers habitués au terrain.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

4 et 5 avril
17 et 18 septembre

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.